

Par ce courrier, nous tenons à vous faire part de notre profond étonnement et désaccord à la perspective de la suppression de la filière STI2D au lycée des métiers de Mouchard.

Les arguments contredisant cette mesure sont en effet nombreux :

Les résultats au BAC STI sont classés parmi les meilleurs de l'académie (96% en moyenne depuis 2013). Ces résultats sont dus à un effectif raisonnable : les élèves d'autres lycées viennent d'ailleurs redoubler leur terminale à Mouchard où ils trouvent une atmosphère de travail en groupes qui permet de s'entraîner efficacement aux épreuves orales, majoritaires à l'examen du BAC STI2D et un esprit de solidarité, propice à la réussite et apprécié par les élèves (confère leurs remarques ci-jointes) .

L'effectif permet aussi de briller depuis 2014 dans des projets et concours tant recommandés par les instances pédagogiques comme « Habitat de demain », « Bâtissiel », « les olympiades des sciences de l'ingénieur et « Sciences Factor » qui épanouissent l'esprit d'entreprise et la conscience écologique d'une part et d'autre part, comme ceux qui sont proposés par l'association de la légion d'honneur et le rectorat concernant les valeurs de la République et la laïcité en 2018 et 2019 par exemple.

Il est bon d'ajouter que cet effectif qui a subi les contre- coups de la réforme, en 2014 et un creux en 2018 se situe autour de 20 élèves en terminale. Cette année, il s'est même féminisé : 23 % de jeunes filles motivées ont intégré la première STI2D. Il devrait augmenter dans les années prochaines suivant la courbe démographique qui amènera plus d'élèves dans les lycées, selon les statistiques, à partir de 2020.

Pour finir, il ne faut surtout pas oublier que dans le bassin du Jura, seuls le lycée de Saint Claude au Sud et celui de Mouchard offrent l'option AC. Même si, d'après la réforme 2019, le choix de spécialité n'est proposé qu'en terminale, il est indispensable que les élèves soient stimulés dès la première à s'engager dans la voie technologique qui ouvre à multiples poursuites d'étude en IUT, ou en école d'ingénieur comme l'ENSTIB ,notre partenaire, après l'approfondissement des connaissances fournies par le BTS SCBH en lien direct avec la construction bois ou en . Pour ce faire, quoi de plus logique et efficace que de suivre en première les enseignements « innovation technologique » et « Ingénierie et développement durable » dans un lycée technologique digne de ce nom qui, grâce aux investissements de la région, possède le matériel nécessaire, et dont les enseignants sont expérimentés.

Nous espérons que vous serez sensible à notre courrier et que vous prendrez en compte notre demande de conserver la filière technologique dans le lycée de Mouchard à la rentrée 2019.

Nous sollicitons d'ailleurs pour vous convaincre, si ce n'est déjà fait, d'étayer de vive voix les arguments énumérés dans ce courrier.

Les professeurs et le personnel du lycée des métiers du bois

